



Litige avec mon syndic de copropriété

Par **fbrun**, le **07/11/2008** à **05:28**

Bonjour, suite a des infiltrations d'eau dans mon logement causées par une terrasse qui m'appartient , cette terrasse est une partie commune de la copropriété , mon logement se dégrade de jour en jour et le syndic ne fais rien malgré plusieurs lettres en AR , de plus la vmc ne marche plus et il se trouve que dans le règlement de copropriété les équipement de vmc gaines, conduits etc sont des parties communes .rnJe vis dans des conditions d'hygiene intolérable , humidité , champignons, murs qui se décroutent , odeur .rnJ'ai un enfant de 19 mois et ma femme est enceinte .rnEn vous remerciant par avance pour votre aide.rnMr BRUN

Par **Marion2**, le **07/11/2008** à **11:23**

Bonjour,rnCette terrasse vous appartient ou est une partie commune de la copropriété ?

Par **fbrun**, le **07/11/2008** à **15:03**

Bonjour laure , j'ai un droit de jouissance exclusif de cette terrasse , mais dans le règlement de copropriété les terrasses sont des parties communes .rnMerci